



Vallée de la Biorde (Attalens, Bossonnens, Granges) depuis le Moléson.

## ÉDITO

Je me souviens des moments privilégiés que j'avais avec ma grand-maman (Mamie) malheureusement décédée en 2013. J'adorais les histoires de son enfance, car c'était pour moi absolument inimaginable d'avoir vécu les années de guerre (1939-1945). Les deux souvenirs qui m'avaient marqué étaient pour le premier, l'histoire de ce soldat nazi qui avait l'outrecuidance d'utiliser le potager familial pour planter sa mitrailleuse détruisant littéralement les plantations. Cette situation avait provoqué l'ire de Mamie qui n'avait par ailleurs pas manqué de le faire savoir à l'indélicat, aussi jeune et insouciant qu'elle était. Le second était l'émotion qu'elle ressentait lorsqu'elle décrivait la fin de la guerre même des années plus tard, un moment où tout s'était arrêté, chacun se taisait dans la rue et communiait dans le souvenir et la reconnaissance.

Pourquoi partager avec vous ces souvenirs d'enfance ? À cause de cette foutue pandémie bien-entendu, mais je m'explique... Les médias suisses et internationaux relatent quotidiennement toutes les difficultés économico-socialo-environnementalo-politico-financo-culturello-sanitaires auxquels les habitants de cette planète (mis à part les habitants de l'île de Kiribati peut-être) doivent faire face depuis quelques mois. Loin de moi l'idée

de minimiser ou même de ne pas tenir compte de la détresse que certains d'entre nous ressentent, mais je dois bien avouer que quand je lis

- que certaines personnes n'arrivent pas à respecter les quelques gestes barrières, car la fureur de vivre est trop importante,
- que des présidents se soucient plus de leur pouvoir que du système sanitaire de leurs pays,
- que des avions vides ont effectué des ronds dans l'air uniquement pour conserver des créneaux horaires,
- qu'il est « adéquat » de se désinfecter avec des lampes ultraviolettes,
- qu'en fait tout ceci n'est qu'un vaste complot dont toutes les explications se trouvent dans le documentaire Hold up,

je me demande ce qu'aurait pensé ma Mamie de cette situation, elle qui a connu des personnes emprisonnées, déportées, fusillées pour avoir combattu la barbarie et permettre aux habitants de ce même monde de rester libre.

Prenez soin de vous et de votre prochain.



**OLIVIER PERROCHET**



## 90 ANS DE MADAME SUZANNE FAMA

**Alerte nonagénaire, madame Fama est née le 26 septembre à Sion, dans la famille de l'hôtelier Ritz, 2<sup>ème</sup> et unique fille d'une fratrie de 5 enfants. Son papa était employé à la brasserie valaisanne, alors que sa maman s'occupait de sa nombreuse famille et tenait une pension pour quelques employés de la brasserie.**

Très jeune, elle unit sa destinée à celle de Charles Fama, petit-fils du fondateur du Casino de Saxon, dont le métier était brasseur qu'il exerçait à la brasserie valaisanne. De leur union naquirent 5 enfants, 4 filles et 1 garçon, à l'inverse de sa famille. Après quelques années à Sion, le couple se déplaça à Romanel-sur-Lausanne, lors de la création de la brasserie Boxer, en 1961, où monsieur Fama fut engagé comme maître-brasseur. À cette époque, le passage d'un canton catholique à un canton protestant n'était pas aisé, mais l'entregent de madame Fama permit une adaptation rapide à la vie vaudoise.



Très active madame Fama se mit en quête d'un emploi et passa son permis de conduire, alors que son époux ne conduisait pas.

## LUCIEN MOGNETTI



Elle exerça tour à tour le métier de gérante d'un magasin de la teinturerie Baechler, puis de réceptionniste dans divers saunas, dont celui du Lausanne-Palace, mais s'épanouit surtout dans le monde de l'ostéopathie et de l'homéopathie, thérapies qui n'en étaient qu'à leur début.

Grand-maman pour la première fois en 1975, elle eut au total 10 petits-enfants qui avaient le bonheur de venir passer leurs vacances chez elle, à la brasserie, dans un grand appartement. Suivront ensuite une dizaine d'arrière-petits-enfants.

À la retraite de son mari en 1985, le couple déménagea à l'Isle, au pied du Jura, où ils vécurent environ 10 ans. Retraitée professionnellement à son tour, Suzanne Fama émit le souhait de se rapprocher de ses enfants et ainsi la famille s'en vint à Bossonnens, idéalement situé entre Riviera et Haute-Broye, au début de 1996.

La vie étant parfois cruelle, monsieur et madame Fama eurent la douleur de perdre leur seul garçon, en 1997, d'une grave maladie. Puis Suzanne Fama eut le chagrin de la séparation de son mari Charles, décédé en 2003.

Toujours très énergique et indépendante (elle conduit encore un peu) Suzanne Fama vit seule dans son appartement, entourée de voisins prêts à lui rendre service, ainsi que de ses enfants et petits-enfants.

Samedi 26 septembre, une délégation du Conseil communal a été invitée par la famille à partager un moment chaleureux et convivial au Café de la Croix-Blanche à Granges (Veveyse). Un bouquet de saison, ainsi qu'un cadeau personnalisé ont été offerts à la jubilaire du jour. La délégation de l'exécutif communal adressa à madame Fama ses vœux, ainsi que ceux de la population bossonnenoise, pour une belle journée d'anniversaire et lui souhaita le meilleur pour les années à venir.

Suite à la crise sanitaire, les activités communales et annexes ont été modifiées comme l'horaire de la déchetterie.

D'autres ont été reportées ou annulées telles les réunions vespérales habituellement menées à l'école ou le goûter des aînés.

La dernière séance du comité de rédaction consacrée à cette édition du *Bosson'Info* s'est réalisée, quant à elle, par visioconférence (photo).

## HENRI ANDRÉ



## À LA DÉCOUVERTE DE MÉTIERS MÉCONNUS...

NINA SAGER



*Pour ce deuxième article concernant les métiers peu connus, je suis allée à la rencontre d'Eva Cornaz, âgée de 17 ans, qui suit actuellement une formation de géomaticienne. À côté de cet apprentissage que vous allez apprendre à connaître dans cet article, Eva est passionnée d'équitation, une passion qu'elle pratique depuis son plus jeune âge.*

### Peux-tu présenter ta formation en quelques mots ?

« Bien sûr. Un géomaticien effectue des relevés topographiques puisqu'il est nécessaire pour procéder à n'importe quelle construction de bien connaître la forme du terrain, il s'occupe de faire des plans d'enquête et effectue aussi d'autres tâches qui sont plus difficiles à comprendre et à expliquer si on ne connaît pas le vocabulaire du métier.

L'apprentissage, quant à lui, dure quatre ans et à la fin de ces quelques années on obtient un CFC de géomaticien. On peut intégrer une maturité à notre formation ou alors choisir d'ajouter une cinquième année, qui se déroule uniquement à l'école, pour avoir ce diplôme en plus. »

### Peux-tu en tirer des points positifs et négatifs ?

« J'affectionne tout particulièrement le fait de pouvoir parler et rencontrer de nombreuses personnes avec des professions différentes. En effet, pour réaliser au mieux les tâches qui me sont demandées, je dois entrer en contact avec des maçons, des architectes et d'autres personnes issues du monde de la

construction. Au début, c'était assez dur pour moi, comme je suis quelqu'un de nature timide, mais maintenant que j'ai appris à mettre cette timidité de côté, c'est devenu un aspect du métier que j'apprécie beaucoup.

Par contre, certains jours sont moins passionnants ou intéressants que d'autres. Pour vous donner un exemple précis, on devait mesurer la largeur de tuyaux de canalisation et dans l'ensemble de la journée j'ai sûrement dû soulever une cinquantaine de grilles et procéder aux mêmes mesures pour chacune d'entre elles. »

### Comment vois-tu ton futur ?

« Pour l'instant mon unique but est de finir mon apprentissage. En ce qui concerne la suite, je ne sais pas encore ce que je voudrai faire, je vis au jour le jour ! Mais il y aurait la possibilité de continuer les études pour devenir ingénieure ou géomaticien breveté que, personnellement, je n'envisage pas. »

### Finalement, pourquoi as-tu choisi cette voie ?

« J'ai toujours cherché un métier dans lequel je pourrais travailler dehors comme dedans et la formation de géomaticien s'y prête bien. En effet, on doit aller en extérieur prendre des mesures mais une grande partie du travail se fait aussi à l'intérieur lorsque l'on doit réaliser divers plans ou passer des appels téléphoniques. De plus, j'ai toujours aimé les mathématiques. J'ai trouvé un métier qui m'intéresse réellement, tout simplement. »

## Verres à vin avec armoiries communales - Souscription

Le Conseil communal propose à nouveau aux habitantes et habitants du village d'acquérir des verres à vin blanc et vin rouge, portant l'écusson de Bossonnens. Ce ne sont pas des verres de type « viticole » comme en 2006, mais de beaux verres, de qualité, fournis par la société Cash Hôtel.

La quantité minimale d'une commande faite par la commune est de 120 verres de chaque contenance.

Les prix sont les suivants. selon la quantité commandée :

- de Fr. 17,35 à Fr. 25,90 pour 1 verre à vin rouge,
- de Fr. 16,15 à Fr. 24,70 pour 1 verre à vin blanc.

En cas d'intérêt, merci de retourner le coupon ci-dessous par courrier à l'adresse de la Commune de Bossonnens, case postale 34, 1615 Bossonnens ou par e-mail à [secretariat@bossonnens.ch](mailto:secretariat@bossonnens.ch).



|              |  |
|--------------|--|
| Nom          |  |
| Prénom       |  |
| Adresse      |  |
| Nombre blanc |  |
| Nombre rouge |  |



## COMUNDO, DES NOUVELLES DE LA ZAMBIE

Après un court hiver entre juillet et août (températures entre 10°C la nuit et 20°C la journée) suivi de deux mois d'une chaleur étouffante, la saison des pluies a fait son entrée remarquée et appréciée au début du mois de novembre !



*Le « Flamboyant Tree », qui fleurit juste avant le début des pluies et colore la ville de ses couleurs éclatantes.*

Le ciel bleu a remplacé un ciel laiteux en raison de la poussière qui envahissait l'atmosphère. Les couleurs des arbres redeviennent plus nettes, les feuilles lavées par la pluie.

Le soir suivant les premières pluies, nous avons pu observer avec enchantement le ballet des *inswas* (larves de termites volantes) qui sortent de terre. Elles sont suivies de près par les crapauds

AMANDINE PINARD



qui s'en régaler, mais qui risquent de finir eux-mêmes en repas pour les serpents, profitant aussi de l'occasion.

Ces *inswas* sont aussi mangées par les Zambien-ne-s qui partent à la chasse de ces millions d'insectes pour ensuite les vendre à un prix relativement élevé en raison de la rareté de ces larves (quelques jours par année).

L'arrivée de la saison des pluies (qui durera jusqu'au milieu du mois de mars) fait ressortir de nombreux insectes et animaux dont l'escargot géant africain qui ressemble fortement à ceux présents en Europe, mais mesurant près de 12 cm et pesant plusieurs centaines de grammes !



*Le shongololo profite lui aussi du retour de la pluie pour réapparaître. Cet arthropode géant, qui peut mesurer jusqu'à près de 20 cm, possède 256 pattes et il est présent dans toute l'Afrique de l'est.*

Si vous souhaitez recevoir plus d'informations sur notre projet, vous pouvez nous écrire à : [sacha.chillier@comundo.org](mailto:sacha.chillier@comundo.org) ou vous rendre sur le site internet : [www.comundo.org/fr/chillier](http://www.comundo.org/fr/chillier)

## OFFICE DE POSTE

**Diverses démarches ont été entreprises par le Conseil communal pour le maintien du bureau postal de notre commune, demande soutenue notamment par le Conseil d'État fribourgeois dans un courrier signé par MM. Curty et Steiert.**

Malgré les arguments déjà avancés tels que la proximité, l'accessibilité des locaux, la situation géographique idéale, la fréquentation de l'office, ainsi que les propositions de compromis ayant été formulées pour garder le bureau ouvert : dépôt de pressing, kiosque, point de vente de titres de transport par exemple, la fermeture et le passage à un service à domicile semblait inéluctable.

Dans son courrier du 2 septembre à la Commission fédérale de la poste (PostCom), le Conseil communal se disait convaincu qu'il s'agissait d'une erreur stratégique du géant jaune. Il souhaitait et demandait à ce que la solution d'un partenariat avec le magasin Denner, à laquelle il ne s'était jamais déclaré défavorable, soit réactivée.

Ainsi que la presse l'a relaté, la Commission fédérale de la poste,

LUCIEN MOGNETTI



dans sa recommandation du 8 octobre 2020, a critiqué le dialogue mené par la Poste, demandant à la commune de renoncer à son droit de saisir la PostCom d'une part et de ne pas avoir suffisamment informé la commune des possibilités offertes à elle.

Dans sa recommandation à la Poste, la PostCom lui demande de ne pas fermer l'office local tant qu'une agence en partenariat ne peut le remplacer et souhaite le soutien du Conseil communal dans sa recherche.

Dans le cas où aucune solution d'agence ne serait trouvée, au plus tôt deux ans après la notification de la recommandation, la Poste pourra reconsidérer le remplacement de l'office de poste par un service à domicile.

Une première rencontre entre les représentants du secteur des filiales et du développement du réseau a d'ores et déjà eu lieu, avec pour objet la reprise du dialogue en vue d'une solution de filiale en partenariat.



## DÉLIT DE BEAUTÉ

**Installé à la route de Vevey 17, l'institut Délit de Beauté a été créé par Rani Surchat en 2003. Depuis 2017, Madeleine Péclard a repris le flambeau et y accueille ses clients le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi dès 9 heures et jusqu'à 18 heures. L'institut est aussi ouvert parfois le samedi sur demande.**

Madeleine Péclard aime la nature, les produits naturels et cela se voit en entrant dans son lieu de travail, superbement décoré d'éléments naturels habilement agencés. Elle y reçoit ses clients pour leur faire du bien, leur offrir un moment pour penser à soi, un moment de soleil.



Délit de Beauté propose une multitude de prestations esthétiques et aussi souvent thérapeutiques par l'intermédiaire de divers massages. Dans l'offre se trouvent bien évidemment les classiques soins du visage comprenant le cou, le contour des yeux, les cils et sourcils, diverses teintures, un soin acné.

De nombreux soins du corps sont possibles comprenant la beauté des mains et des pieds, plusieurs sortes de massages, relaxants, sportifs et bien d'autres. Madeleine Péclard propose un soin nommé *ICOONE* apportant un ressenti affermi de la peau et une agréable sensation de bien-être.

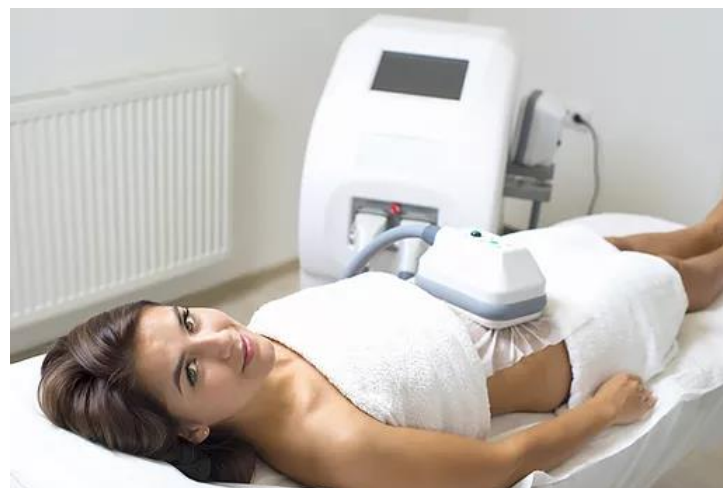


D'autres soins portant des noms spécifiques font partie de l'offre. Ainsi la ionithermie est un traitement minceur, un

## CHRISTOPHE MONNARD



processus comprenant l'utilisation de produits naturels extraits de plantes marines ou terrestres, des huiles essentielles, de l'électrostimulation. La cryolipolyse, comme son nom l'indique, est un traitement par le froid qui élimine en douceur les amas graisseux. Une technique brevetée nommée *ESAFORES* propose une forme de réparation cutanée en combinant l'utilisation de produits cosmétiques de haute qualité et une application d'ultrasons.



L'épilation, que ce soit à la cire et à la lumière pulsée, fait naturellement partie des soins proposés par l'institut Délit de Beauté qui accueille aussi les hommes.



Prendre soin des personnes, les écouter, leur permettre de passer un moment agréable pour elles et les voir repartir avec le sourire, cela correspond vraiment aux aspirations de Madeleine Péclard. Les massages ainsi que les diverses thérapies qui lui sont liées sont privilégiés.

Le site internet [delitdebeaute.ch](http://delitdebeaute.ch) donne un bel aperçu de la palette des soins proposés.

## FC BOSSONNENS – RÉTROSPECTIVE

*À quelques jours de Noël, je profite du Bosson'Info pour vous résumer l'année 2020. Traditionnellement, nous commençons l'année avec notre souper de soutien. Ce dernier se déroule le samedi 2 février dans une ambiance festive et amicale et les quelques 190 personnes présentes profitent au mieux de la soirée. J'en profite pour remercier chaleureusement toutes les personnes présentes à cette soirée de soutien.*

Quelle merveille de pouvoir écrire le précédent paragraphe ! 190 personnes réunies..., ambiance festive et amicale, traditionnellement...

Lors de cette soirée, je commence mon discours par « 2020, l'année du 20... ». Avec recul, je peux malheureusement corriger par « 2020, l'année du coronavirus... ».



Alors que toutes les équipes sont en pleine préparation pour la reprise du championnat prévue à la fin mars, les autorités ainsi que l'Association suisse de football prononcent, avec raison, l'annulation du championnat : un printemps sans foot !

Notre comité suit attentivement l'évolution de la situation et décide d'annuler, avec regret, le traditionnel tournoi de la fin juin ainsi que les lotos.

Au cours de l'été, nos équipes peuvent reprendre progressivement les entraînements et les matchs amicaux tout en respectant des nouvelles règles sanitaires. Quel bonheur de pouvoir toucher le ballon, s'amuser avec les copains, gagner et même perdre des matchs, et surtout d'accueillir des spectateurs-supporters au bord des terrains ! Bref, un semblant de normalité représenté par des sourires sur les visages et de la convivialité. Quel plaisir !

Voici un bref résumé du parcours automnal de nos équipes :

### Une

Notre première équipe évolue dans le championnat de 4<sup>ème</sup> ligue. Après 9 rencontres, notre équipe fanion pointe à la quatrième place du classement avec 17 points (5 victoires, 2 défaites, 2 égalités) et 6 points de retard sur le 2<sup>ème</sup>. Le printemps 2021 s'annonce d'ores et déjà palpitant ! L'objectif de cette saison est clair : la montée en 3<sup>ème</sup> ligue. Pour ce faire, nous devons terminer le championnat à la première ou deuxième

## CHRISTOPHE BERTHOUD



place du classement (voire être meilleure troisième) afin de participer aux matchs de promotion durant le mois de juin.



### Terrain Réduit

Notre équipe évoluant dans le championnat « Terrain Réduit » a comme mot d'ordre : le football pour le plaisir. Cet état de fait est confirmé durant cet automne. Cerise sur le gâteau, les excellents résultats obtenus lui offrent une convaincante 2<sup>ème</sup> place après 8 matchs.

### Juniors B

Nous accueillons cette équipe issue du regroupement des juniors des clubs de la Veveyse (Team-Veveyse). Cette équipe évolue dans le 2<sup>ème</sup> degré et se situe à la 7<sup>ème</sup> place.

### Juniors D

Il s'agit également d'une équipe issue de Team-Veveyse. Après 7 rencontres, nos juniors occupent la 4<sup>ème</sup> place du classement.

### Juniors E

Nos jeunes talents sont invaincus durant cet automne : 9 matchs et 9 victoires. Hormis la première place du classement, cette équipe possède un excellent état d'esprit et un très bon collectif avec beaucoup de buteurs différents à chaque match.



### Juniors F et G

Nos tous petits juniors participent à des matinées d'animation sous la forme de tournois sans classement. Ils affrontent toutes les équipes sur la matinée et la progression est constatée lors de chaque rencontre.



Les annonces des autorités et de l'Association fribourgeoise de football (AFF) du 23 octobre marquent l'arrêt du foot pour 2020 ! Bien que pesante, cette décision est entièrement justifiée à mes yeux.

Cette année très particulière nous laisse tous dans une certaine incertitude quant à l'avenir. Pour notre société, l'organisation de nos manifestations et la gestion de nos finances, tout comme celles de toutes les sociétés, doivent être revues et adaptées en conséquence.

Aussi, je vous informe du report de notre souper de soutien initialement programmé le samedi 6 février 2021 à une nouvelle date encore inconnue à ce jour. D'autres informations vous seront communiquées par le biais de ce journal ou peuvent être consultées sur notre site internet [www.fcbossonnens.ch](http://www.fcbossonnens.ch).

Il me paraît également important de remercier :

- tous nos membres pour leur fidélité et le paiement des cotisations malgré cette situation,
- tous nos sponsors pour leur fidèle soutien,
- la Commune de Bossonnens,
- tous nos supporters,
- tous les entraîneurs et bénévoles,
- mon comité pour leur dévouement.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Joyeux Noël et tous mes vœux pour 2021 !

# FIBRE OPTIQUE

*On le constate dans cette période difficile de pandémie, un réseau Internet performant et stable est la condition sine qua non pour pouvoir faire du télétravail de qualité. Ces dernières années déjà, le Conseil communal a été en contact avec les différents acteurs afin de s'assurer que le village de Bossonnens soit bien desservi et avec des débits suffisants.*

En 2017, le Conseil communal a été en contact avec la société FTTHFR, qui a mené une pré-étude visant à déployer la fibre optique jusqu'au domicile sur l'ensemble du village. Ce projet a ensuite connu un coup d'arrêt car la société VO Energie (anciennement Oronvision), fournissant également les services NETPLUS, avait fortement investi dans la modernisation de son réseau à Bossonnens et était déjà en mesure de fournir des vitesses importantes sur une grande partie du village.

Au mois de juillet 2019, le Conseil communal a rencontré les représentants de Swisscom, en vue de la planification de l'arrivée de la fibre, jusque dans la rue (*fiber to the street*). Ainsi, dans le courant de l'été 2020, diverses chambres ont été ouvertes dans le village, permettant l'installation nécessaire, en vue d'équiper la

SÉBASTIEN PILLER



quasi-totalité de notre commune, à l'exception de quelques habitations isolées. À la fin de l'année, il est prévu que les premiers résidents soient raccordés à l'Internet ultrarapide.

Le réseau déploie permettra de bénéficier d'un débit allant jusqu'à 500 mégabits par seconde, synonyme d'un grand confort d'utilisation maximal des possibilités telles que la télévision en qualité UHD ou encore le streaming de vidéos sur *YouTube*.

Afin d'être informé sur l'avancement de ce déploiement et vérifier les produits et prestations disponibles, rendez-vous à l'adresse [www.swisscom.ch/checker](http://www.swisscom.ch/checker). Si vous le souhaitez, il est possible de recevoir une notification automatique concernant votre domicile.

Une fois les travaux de déploiement terminés et la commune raccordée au réseau de fibre optique, les utilisateurs seront informés directement par Swisscom sur la modification de leur raccordement et des débits plus élevés dont ils bénéficieront. Pour toute question sur l'extension du réseau, appelez le 0800 477 587 et pour toute demande au sujet de produits, composez le 0800 800 800.

[illegible]

**En quatre siècles,  
le masque a fait  
d'énormes  
progrès**



1656 : modèle exclusif  
(avec besicles intégrées)



2020 : modèle universel  
(lunettes embuées en option)





**LA BIOPOLITIQUE EXPLIQUÉE À MA PETITE-FILLE**

**HENRI ANDRÉ**

**Dialogue imaginaire tenu en novembre dernier entre Elora et son grand-père, Henri. Point de départ : le cours de Michel Foucault à propos de la lèpre, de la peste et de la « biopolitique », cours donné au Collège de France en janvier 2020. Pardon, en janvier 1979 ! Toute ressemblance avec des situations existantes serait évidemment une pure coïncidence.**

— Et à l'école, toujours le masque, je parie. Comment tu te débrouilles ?

— *Pas de problème, je reconnais facilement mes copines et le prof. nous reconnaît aussi*, répond Elora.

— Heureusement vous n'êtes pas affublées du masque bec.

— ?

— Charles Delorme était le médecin du roi de France. En 1619 à Paris, il y avait la peste, il a complété d'un habit protecteur le masque déjà en usage. Tu vois là ?

— *Berk ! Mais pourquoi ce bec ?*

— Parce qu'on croyait que la peste était transmise par les miasmes de l'air, des émanations, des sortes d'odeurs malsaines qu'on pouvait combattre par des produits aux propriétés désinfectantes tels que des fleurs séchées, des herbes aromatiques, des épices ou du camphre. Ces produits étaient entassés dans le bec et neutralisaient l'air pestilentiel respiré par le médecin de la peste. Il y a même une caricature de l'époque où de la fumée s'échappait du masque.

— *Et ça marchait ?*

— Pas vraiment, encore que. Il y avait plusieurs hypothèses sur l'origine de la peste. En 1348, Gui de Chauliac, médecin du pape d'Avignon, médecin de grande renommée consulté par le roi de France, fut confronté à la peste noire, la grande pandémie de son époque. Il a écrit que la cause de cette mortalité était la conjonction des planètes Saturne, Jupiter et Mars. Pour Ambroise Paré, chirurgien de plusieurs rois de France, c'était « l'ire de Dieu ». L'explication du châtement divin reste d'actualité : quand je donnais cours aux médecins à l'Institut de médecine tropicale, l'un d'eux, responsable d'un labo de biologie moléculaire, m'a déclaré que le sida était une punition de Dieu. Pour d'autres encore, les responsables de la peste étaient les lépreux et les juifs, déjà des *fake news* ! Rien qu'à Genève, les « semeuses de peste » ont donné lieu à 200

incriminations et condamnations pour le crime de propagation volontaire de la peste.

À ces propos, Elora demeure songeuse. Un pli lui barre le front.

— *Et c'est quoi alors la cause de la peste ?* s'exclame-t-elle.

— Une bactérie, *Yersinia pestis*, découverte par un médecin suisse, naturalisé français, le docteur Alexandre Yersin. Sa maison natale n'est pas loin d'ici, à Aubonne, et on peut voir son buste à l'hôpital de Morges, ville où il a passé son enfance. J'en reviens aux lépreux, c'est un cas bien documenté d'exclusion sociale pratiquée dès le Moyen Âge et encore d'actualité dans certaines régions (perte d'emploi, du lieu de vie...). Les lépreux étaient regroupés dans des maisons d'isolement, des léproseries, encore appelées ladrerie, maladrerie, maladière, mésellerie (nom dérivé de l'ancien français « mesel » pour lépreux). Ici à Bossonnens, nous avons le chemin de la Mésaleire, une maison isolée, une léproserie aujourd'hui détruite, qui accueillait les lépreux du coin et les excluait loin du château et du bourg avoisinant.

— *Oui mais quel rapport avec la peste ?*

— Parce qu'à nouveau, on a eu recours à des mesures d'exclusion sociale. On a même réemployé le vocable « lazaret » qui désignait d'abord des léproseries. Les anciens avaient remarqué que la peste nous venait de l'est via le transport maritime. Les lazarets ont donc fleuri dans les ports importants comme ceux de Raguse/Dubrovnik (comptoir commercial de Venise), Venise proprement dite, Gênes, Marseille, Nice. C'était encore mieux quand le lazaret était situé sur une île réservée à la quarantaine des équipages et située au large du port comme à Venise et à Marseille. Actuellement, c'est pareil mais en plus rapide, le transport aérien avec ses innombrables bactéries et virus se comportant en passagers clandestins permet de repérer la covid-19 en Chine et d'observer le virus un mois plus tard en Allemagne.

— *Mais sans lazaret aux aéroports !*

— Effectivement. Restait à ralentir,

sinon à stopper la propagation de la peste. C'était terrible. Gui de Chauliac, le médecin du pape, a écrit que la peste « fut si grande qu'à peine elle laissa la quatrième partie des gens ». Et de préciser : « Finalement on en vint à ce point de tenir des gardes aux villes et aux villages et de ne permettre l'entrée à personne qui ne fût bien connu. » Bref, on voulait déjà ralentir la prolifération d'une maladie contagieuse comme l'avait



Pietro Longhi, « Conversation entre masques », ≈ 1760-1770.



remarqué Chauliac. Les lazarets et autres maisons de peste se répandirent en dehors des villes portuaires, par exemple à Genève. Il y en avait aussi un à Florence où travaillait, malgré la peste, Galilée. En 1633, il fut convoqué par le Saint-Office, nom officiel du tribunal de l'Inquisition. Il resta néanmoins bloqué en quarantaine durant 14 jours à Acquapendente, ville frontalière entre le Grand-Duché de Toscane qu'il quittait et les États pontificaux. Déjà en ces temps-là, les frontières se fermaient.

— *On ne pouvait donc pas voyager d'un état à l'autre, ni même d'une ville à l'autre. Autant mettre des murs.*

— C'est ce qu'on a fait près d'Avignon. C'était en 1720, un bateau chargé de tissus précieux destinés à la foire accosta à Marseille. Il venait du Levant, région contaminée par la peste. Malgré des morts au sein de l'équipage, la réglementation sanitaire et la quarantaine ne furent pas respectées. Appât du gain ? C'est bien possible, une partie de la cargaison appartenait à plusieurs notables de Marseille, dont le premier échevin, et le capitaine du navire. Résultat estimé : entre 90 000 et 120 000 morts dans la région. Pour protéger Avignon et le Comtat alentour qui dépendait alors du pape, les autorités pontificales ont fait construire un mur de pierres sèches de quelque 30 kilomètres de long et de 2 mètres de hauteur avec guérites et postes de garde, le tout surveillé par des patrouilles. Une association rénove ce qui reste de ce « mur de la peste », tu peux encore le visiter.

— *Et à l'intérieur des murs ?*

— Dans les villes ?

— *Hmmm...* acquiesce Elora d'un mouvement de tête.

— Les villes étaient quadrillées. Des sentinelles veillaient à l'extrémité des rues, les inspecteurs des quartiers et des districts devaient, deux fois par jour, faire leur inspection de telle manière que rien de ce qui se passait dans la ville ne puisse échapper à leur regard. Quand la patrouille passait, chacun allait à sa fenêtre, à l'endroit habituel. Ceux qui étaient absents étaient considérés comme moribonds ou morts. Passait aussi la sinistre charrette, maintes fois peinte ou gravée, qui emportait les morts nus ou habillés de leur dernière tenue.

— *Et il y avait déjà des distances sociales ?*

— La distanciation physique était déjà pratiquée par les lépreux qui quittaient la léproserie : ils restaient à distance et se déplaçaient munis d'une clochette ou d'une crécelle qui annonçait leur approche. Quant aux médecins de la peste, ils étaient équipés d'un bâton ou d'un instrument équivalent qui leur permettait de déshabiller et de maintenir à distance leurs patients.

— *Ils n'étaient pas cons !*

— Ils jouaient leur vie ; plusieurs médecins, à l'inverse de Gui de Chauliac, se sont enfuis et ont abandonné leur ville ou village quitte à propager, du même coup, la peste. Cette fuite, qui n'était pas propre aux médecins, a parfois eu des conséquences inattendues. En 1666, Isaac Newton fit de même, il s'éloigna de la peste qui sévissait à Londres et se réfugia dans sa maison natale à Woolsthorpe, au sud-est de Nottingham. C'est au cours d'une de ses promenades qu'il aurait vu une pomme tomber et que lui serait venue l'idée de la loi de la gravitation universelle. Comme le dit le dicton : « à quelque chose malheur est bon. »

## PREMIERS-RÉPONDANTS – FIRST RESPONDERS

**Lors d'un arrêt cardiaque sans tentative de réanimation, chaque minute passée diminue de 10 % le taux de survie. Le réseau de First Responders intervient auprès de la population en pratiquant le massage cardiaque ainsi que la défibrillation en attendant l'arrivée des secours professionnels.**

Généralement, les premiers-répondants sont des non professionnels de la santé et interviennent bénévolement selon le principe du « prompt secours de sécurité ». Ils sont alertés par la centrale sanitaire 144 en parallèle à l'ambulance.

L'engagement du premier-répondant ne remplace en aucun cas celui des secours professionnels. Il est complémentaire.

Le but du premier-répondant est d'apporter les gestes de base en réanimation sur les situations d'arrêts cardiaques, comprenant notamment le massage cardiaque et la défibrillation, en attendant

## LUCIEN MOGNETTI



l'arrivée de l'ambulance. Il complète efficacement la chaîne de survie. Le premier-répondant n'est pas un professionnel de la santé mais il a suivi des cours spécifiques pour réagir correctement lors de situations d'arrêts cardiaques.

Les conditions pour devenir « premier-répondant » sont :

- être en possession d'un smartphone (pour l'alarme),
- vouloir suivre une formation BLS-AED (*Basic Life Support Automated External Defibrillation*) à répéter tous les 2 ans.

En cas d'intérêt, veuillez s'il vous plaît d'adresser le coupon-réponse ci-dessous à :

Commune de Bossonnens, CP 34, 1615 Bossonnens  
ou à M. Christophe Roulin : [roulinc@fribourgcoeur.ch](mailto:roulinc@fribourgcoeur.ch)  
ou [info@fondation-first-responders.ch](mailto:info@fondation-first-responders.ch)

Je suis intéressé à devenir **premier-répondant**

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_\_

No de téléphone \_\_\_\_\_

Mail \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Formation BLS-AED valide ?

☐ OUI

☐ NON

Date \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_



**BOSSONN'ART 2020**

*Bossonn'Art 2020, l'une des rares activités culturelles ayant résisté au covid-19, s'est déroulée du 29 août au 19 septembre 2020. Le succès rencontré a énormément réjoui les participants, les bénévoles et particulièrement les membres du comité. La prochaine édition est d'ores et déjà prévue : elle se déroulera du vendredi 26 août au samedi 17 septembre 2022.*



Contacté par le *Bosson'Info*, le comité, représenté par M. François Berthoud, M. Daniel Golay et M<sup>me</sup> Josiane Golay, a fait part de son bonheur d'avoir conduit et réussi cette quatrième édition.

**Remerciements**

Ils ont d'abord envie de remercier la quarantaine de bénévoles, de la région et même de plus loin, qui ont contribué à la préparation, à l'installation, aux activités et au démontage de l'exposition. De par leur participation très importante et décisive, plusieurs entreprises de Bossonnens ou des environs ont permis la réalisation de cet événement. Leurs contributions se sont traduites par un important soutien financier, la mise à disposition gratuite de matériel, de machines, de véhicules, de personnel, des bennes du Bossonn'Art Café, d'une génératrice d'électricité, de l'installation électrique, de l'alimentation en eau, chaude et froide. La manifestation a ainsi bénéficié de l'aide de 54 sponsors répartis entre 7 partenaires (les entreprises ci-dessus), 41 annonceurs et 6 donateurs privés.

L'exposition, libre d'accès du 29 août au 19 septembre, était éclairée de la tombée de la nuit jusqu'aux environs de 23 h 00. Tout en essayant de surprendre les visiteurs, l'association tient énormément à la gratuité afin de permettre la rencontre d'amateurs d'arts, de visiteurs occasionnels, d'habitants de la région, de peintres ou sculpteurs, tailleurs sur pierre ou sur bois, céramistes, photographes, artistes confirmés ou jeunes talents. Elle a réuni 54 créateurs, dont 18 sculpteurs pour l'exposition permanente auxquels il faut ajouter 36 artistes pour le samedi 19 septembre.

**CHRISTOPHE MONNARD****Le « Bossonn'Art Café »**

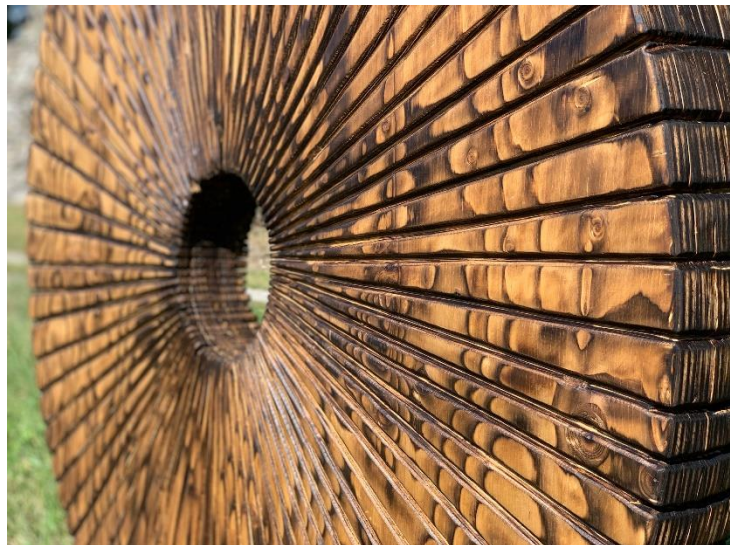
Si, pour la première fois, l'exposition s'est étendue sur l'ensemble du site du château et même jusque dans le secteur du canapé forestier, la principale innovation reste bien sûr le « Bossonn'Art Café ».



En pleine première vague de covid-19, en plein confinement, dans l'incertitude la plus totale, il fallait oser se lancer dans la création de ce lieu à construire de toutes pièces. Choisir un emplacement, « dessiner » le « bâtiment », chercher des idées et des ressources pour le construire, organiser son exploitation,



y prévoir repas et animations. Cela est déjà un exploit. Mais l'équipe ne s'est pas arrêtée là. Ainsi, plus de 300 repas ont été servis. Trois repas-concerts, trois *after-works* avec diverses animations, une soirée de vernissage et une journée de fête ont rythmé la manifestation. Le « Bossonn'Art Café » était ouvert du mercredi au vendredi de 16 h 00 à 23 h 00, le samedi de 10 h 00



à 24 h 00 et le dimanche de 10 h 00 à 19 h 00. Le « Bossonn'Art Café » a été construit en une petite dizaine de jours. Il était constitué de matériaux entièrement réutilisables ou recyclables, de mobilier récupéré en de nombreux endroits. Le démontage a duré un jour et demi. Tout le mobilier a été stocké en vue de la prochaine édition. Même les vis ont été récupérées. À part les bouteilles en PET (recyclable), c'est du zéro déchet.

## Bilan et avenir

Le bilan de l'édition 2020 va au-delà des espérances des organisateurs. Grâce à une météo favorable avec seulement 3 jours de pluie et des soirées agréables, le public, dont près de 500 élèves des classes primaires de Bossonnens, Attalens et environs, a répondu en masse : environ 5000 personnes selon les estimations. Le virus du covid-19 s'est montré totalement absent. Un bilan financier positif et l'enthousiasme des membres du comité permettent l'organisation d'une nouvelle exposition en 2022.

L'association compte actuellement 23 membres et elle souhaite s'agrandir. Toutes les informations se trouvent sur le site [www.bossonnart.ch](http://www.bossonnart.ch)

## 90 ANS DE MADAME DENISE SEYDOUX

***Samedi 12 septembre dernier, correspondant précisément à la date de naissance de la jubilaire, une délégation du Conseil communal s'est rendue à la Maison Saint-Joseph, où madame Seydoux séjourne depuis cet été, afin de la fêter dignement.***

Denise Seydoux est l'heureuse maman de deux enfants, mais également grand-maman et arrière-grand-maman de 6 petits-enfants et de 4 arrière-petits-enfants.

Née dans le foyer Bochud à la ferme de Biorde à Bossonnens, elle est la 4<sup>ème</sup> fille d'une fratrie de six enfants.

Denise Seydoux a fait connaissance de son futur mari Charly lors d'un bal à Attalens. Elle l'épousa en avril 1952 à Genève où ils vécurent pendant dix ans environ. À la naissance de leurs enfants Jacques et Marina, Denise et Charly Seydoux retournèrent à Bossonnens où ils habitèrent dans leur maison de Peireivuat.

Denise a exercé le métier de factrice durant de nombreuses années, d'abord à Bossonnens, avec un intermède à Remaufens, avant son retour au village jusqu'à sa retraite. Très joviale et sociable, elle était connue de tous et distribuait le courrier en sifflotant.

Plus jeune, Denise fut une excellente skieuse et a gagné plusieurs médailles lors de diverses courses. Elle s'est malheureusement cassé les deux jambes lors d'un entraînement.

Elle a partagé une passion commune avec son époux, la

## LUCIEN MOGNETTI



pétanque ; ils étaient membres de trois clubs différents : Bossonnens, Remaufens et Puidoux.

La délégation a partagé un moment très convivial et d'échange avec la famille, accompagné d'une sympathique agape servie par le personnel de l'établissement, que nous saisissons ici l'occasion de remercier. Un bouquet coloré, ainsi que le cadeau d'usage furent remis à la nonagénaire du jour.

La visite se termina avec les vœux du Conseil communal, mais aussi de l'ensemble de la population du village, souhaitant à Denise Seydoux un heureux anniversaire, ainsi que le meilleur pour les années à venir dans sa nouvelle demeure, où elle aura le loisir de pratiquer d'autres passions : les cartes et le scrabble !



**INFORMATION AUX CITOYENS ET CITOYENNES**

Souvenez-vous : dans l'édition de juin 2018, le *Bosson'Info* mentionnait la mise sur pied d'une rencontre informelle avec M<sup>me</sup> la syndique, accompagnée au besoin de la conseillère ou du conseiller responsable du dicastère concerné.

Cette rencontre, prévue le 1<sup>er</sup> lundi du mois, de 17 h 00 à 19 h 00 sur rendez-vous préalable, mise sur pied suite aux souhaits des citoyens(es) d'être mieux informés sur les sujets traités par le Conseil communal, a pour but de répondre à leurs interrogations, suggestions ou préoccupations. À ce jour, cette possibilité n'a été utilisée qu'une seule fois.

En fin d'assemblée communale du 29 juin dernier, M. Pierre Gruaz

**LUCIEN MOGNETTI**

est intervenu pour demander si quelques citoyennes et citoyens seraient intéressés à se retrouver, afin de collecter les questions se posant sur l'un ou l'autre sujet, et venir les exposer lors de la rencontre du premier lundi du mois. Une réponse pourrait ensuite être apportée dans le point « Divers » de l'ordre du jour d'une assemblée communale.

M. Gruaz est à disposition afin de poursuivre la démarche. À cet effet, vous pouvez le contacter sur son adresse e-mail : [p.gruaz@bluewin.ch](mailto:p.gruaz@bluewin.ch).

Le Conseil communal salue cette initiative et serait heureux qu'elle puisse se réaliser.

**SAMUEL JOLIVET, NOUVEAU CONSEILLER COMMUNAL**

*Dans l'édition de mars, nous prenions congé de Béatrice Furter qui a cessé son activité au sein de l'exécutif communal à la fin du mois de juin dernier.*

Comme cela est l'usage lors d'un départ en cours de législature, il fallait lui trouver un(e) remplaçant(e) et le Conseil communal s'est mis à la recherche d'une personne intéressée à s'investir pour le bien de la collectivité publique et désireuse de s'engager dans cette fonction.

À la suite de divers contacts et au terme de l'élection complémentaire, M. Jolivet est entré au Conseil communal le 28 septembre 2020, après avoir été assermenté par le Préfet de la Veveyse le jour même.

M. Jolivet est âgé de 38 ans et habite notre commune depuis 2013. Il est marié et heureux papa de deux garçons de 8 et 5 ans et est originaire de l'Île de la

**LUCIEN MOGNETTI**

Réunion. Il est météorologue, une interview a été réalisée en 2017 par Daniel Golay, publiée dans le journal de fin décembre.

M. Jolivet a créé sa propre entreprise **Meteobooking**, offrant des services de conseil en météorologie, des prestations dans le domaine du tourisme, ainsi qu'en matière de climatologie. Ces services sont accessibles sur le site [www.meteobooking.com](http://www.meteobooking.com).

Il a repris le dicastère de la santé, du culte, du cimetière, laissant les affaires sociales à sa collègue, M<sup>me</sup> Carole Cordey, qui lui a en contrepartie transmis la rubrique information.

Nous lui adressons une cordiale bienvenue au sein de l'exécutif de notre commune, le remercions sincèrement de son engagement et souhaitons qu'il ait beaucoup de plaisir et de satisfaction dans sa nouvelle activité de conseiller communal.

**VOTE PAR CORRESPONDANCE**

**Chers citoyennes et citoyens électeurs, permettez-nous cette piqure de rappel concernant le vote par correspondance.**

Le bulletin de vote est à insérer dans l'enveloppe prévue à cet effet. Ensuite, celle-ci est glissée dans celle ayant servi à l'envoi du maté-



riel, accompagnée du certificat de capacité signé, en prenant soin que la signature et l'adresse apparaissent dans la fenêtre de l'enveloppe pour le retour.

**LUCIEN MOGNETTI**

Lors d'un renvoi par la poste, celle-ci est à affranchir pour qu'elle parvienne à la commune au plus tard le samedi du scrutin.

Vous avez également la possibilité de la déposer dans les boîtes aux lettres de l'administration, se trouvant dans les entrées 10 et 12 de la rue du Bourg-Neuf, **au plus tard jusqu'à 10 h 00 le dimanche du scrutin, ensuite les boîtes sont fermées.**

Si au contraire vous désirez voter en personne, le bureau de vote est ouvert le dimanche matin de 11 h 00 à 12 h 00. Il faut dans ce cas se munir du certificat de capacité, qu'il n'est pas nécessaire de signer, ainsi que de l'enveloppe contenant le bulletin de vote.

L'administration communale vous remercie et se tient volontiers à disposition pour tout renseignement





## LA DÉCHETTERIE

**OLIVIER PERROCHET**

**Notre pays est le champion en matière de production de déchets mais il l'est aussi pour le tri ! Le recyclage est à présent entré dans les mœurs, un mouvement encore accentué avec les diverses taxes poubelle nous incitant à davantage de vigilance. Au fil du temps, les déchetteries et leur gestion sont devenues incontournables.**

Régulièrement, les ménages sont soumis à un rituel contraignant de séparer le plastique, les matières organiques, le verre, le papier, le carton, etc... Nos poubelles sont devenues tellement précieuses qu'il faut leur consacrer du temps, de l'attention et surtout beaucoup de place. Une fois triées et surtout compressées à ras bord, elles sont chargées en direction de la déchetterie où chaque samedi matin le même ballet des voitures peut commencer.

Avec la covid-19 et les mesures sécuritaires, les habitants de notre commune font parfois la queue pour se débarrasser de leurs déchets. La déchetterie est devenue un endroit tellement fréquenté qu'il est impossible de ne pas croiser son voisin ou une connaissance du village, conférant à cet espace un point de rencontre incontournable.

À Bossonnens, les « gardiens » se nomment José De Almeida, responsable de la voirie, Freddy Muser, employé, Claudio Ciutto, auxiliaire, et veillent à ce que chaque rebut finisse au bon endroit. Car malgré des écriteaux précis et toutes les indications, il arrive encore régulièrement que des personnes étourdies mélangent les déchets, parfois même de manière grossière. « Une fois, j'ai récupéré un fer à repasser dans le papier. D'autres font preuve d'une certaine ruse en attendant que nous ayons le dos tourné pour déverser l'entier de leur coffre dans une seule benne... », déclare Freddy Muser un peu désabusé.

Certains peuvent encore penser que le tri des déchets est inutile et qu'en fin de compte le tout est mélangé. « C'est totalement faux, le tri est important », explique José de Almeida et pour deux raisons.

La première concerne l'environnement. En effet, une partie des déchets est acheminée dans des centres tels que la SAIDF, la Coulette et PAPIREC où ils pourront être recyclés et commencer leur seconde vie. C'est la fameuse valorisation des déchets tant communiquée.

La seconde est celle de l'économicité ! Bossonnens, comme toutes les autres communes, a l'obligation de supporter la gestion des déchets sur son territoire et son objectif porte également sur le regroupement des déchets ainsi que sur un meilleur tri. Car des bennes mal triées sont des bennes qui se remplissent plus rapidement et qui nécessitent des transports plus fréquents. De surcroît, si les centres décrits ci-dessus doivent effectuer un triage supplémentaire, la commune peut perdre des recettes non négligeables.

Si la commune de Bossonnens compte environ 1'500 habitants, on peut considérer que chacun d'entre nous produit, en moyenne, 375 kg de déchets chaque année. D'un point de vue purement économique la gestion des déchets coûte à la commune Fr. 128'480.-.

Le tri à large échelle devient, semble-t-il, important au point que les effets se font ressentir jusque dans la filière d'apprentissage qui voit désormais une formation de « recycleur », laquelle s'acquiert sur 3 ans. Ces spécialistes permettent de gérer au mieux notre production de déchets en favorisant leur recyclage et leur réutilisation dans des filières appropriées. Mais aussi efficace et performant soit-il, le tri n'empêche pas qu'une partie de nos détritiques finissent en usine d'incinération pour y être brûlés et valorisés énergétiquement. Une déchetterie n'est, au final, que le rouage d'une machinerie complexe.

Statistiques 2019\* du nombre de déchets total de la commune de Bossonnens :

| Déchets                                            | Tonnes 2019   | Nombre de bennes |
|----------------------------------------------------|---------------|------------------|
| Ordures ménagères                                  | 107.94        | 10               |
| Déchets encombrants                                | 44.80         | 11               |
| Déchets compostables                               | 84.12         | 6                |
| Verre                                              | 45.04         | 4                |
| Papier carton                                      | 99.34         | 19               |
| Ferraille                                          | 27.32         | 3                |
| Aluminium Fers blanc                               | 3.10          | 4                |
| DCMI (décharges contrôlées pour matériaux inertes) | 51.12         | 8                |
| Bois                                               | 84.44         | 12               |
| Balayure de route                                  | 14.92         | 2                |
| <b>TOTAL</b>                                       | <b>562.14</b> | <b>79</b>        |

\*Source commune de Bossonnens

### Horaires d'ouverture

Mercredi : 15 h 00 à 19 h 00

Vendredi : 13 h 00 à 16 h 30, *plage horaire supplémentaire en raison de la covid-19*

Samedi : 9 h 00 à 12 h 00

### Liste des déchets acceptés par la déchetterie de Bossonnens

Ordures ménagères  
 Déchets encombrants combustibles  
 Bois  
 Papier et carton  
 Déchets de jardin  
 Verre  
 Verre plat  
 Ferraille (objets métalliques)  
 Aluminium et boîtes de conserve  
 Sagex  
 Déchets inertes (petites quantités)  
 Vaisselle (porcelaine)  
 Huiles minérales et végétales  
 Capsules en alu  
 Cartouches d'encre pour imprimantes  
 Piles et accumulateurs  
 Textiles et chaussures  
 Médicaments  
 Appareils électriques et électroniques  
 Déchets spéciaux des ménages  
 Tubes lumines (néon) / LED



**ASSEMBLÉE COMMUNALE DU 9 DÉCEMBRE**

*La séance du législatif communal s'est tenue le mercredi 9 décembre 2020, à la salle polyvalente de l'école, dans le respect des mesures liées à la crise sanitaire de covid-19, telles que port du masque obligatoire, désinfection des mains et prise des coordonnées téléphoniques des participants afin de permettre un éventuel traçage en cas de contamination. La salle a été disposée de manière à garantir la distanciation sociale nécessaire.*



M<sup>me</sup> Anne-Lyse Menoud, syndique, a ouvert la séance à 20 h 15 en souhaitant la bienvenue aux participants, ainsi qu'à la représentante de la presse. Il n'y a pas de remarque au sujet de l'ordre du jour et il est procédé à la nomination des scrutateurs, à savoir MM. Laurent Musy et Marc Hirsbrunner. Les personnes ayant le droit de vote sont au nombre de 30.

Madame la syndique présente M. Samuel Jolivet, conseiller communal entré en fonction le 28 septembre en remplacement de M<sup>me</sup> Béatrice Furter, dont il a repris le dicastère, à l'exception du social, pris en charge par M<sup>me</sup> Carole Cordey, dont il a hérité la rubrique de l'information avec notamment le *Bosson'Info*.

Un hommage est ensuite rendu aux citoyennes et citoyens récemment disparus, une minute de silence est demandée et respectée.

Les personnes souhaitant intervenir ne seront pas dotées d'un micro et sont invitées à se lever et à s'exprimer à haute et intelligible voix.

**Point 1**

Au point n° 1 de l'ordre du jour, le procès-verbal de l'assemblée du 29 juin 2020, qui était à disposition au bureau communal et publié sur le site internet, est mis en approbation et accepté à l'unanimité.

**Point 2**

La planification financière 2021-2025 est présentée par M. Bruno Fischetti, conseiller en charge des finances. Il s'agit d'un plan quinquennal et d'un outil de gestion pour le Conseil communal, répertoriant les divers investissements, en cours ou prévus, avec l'indication des charges financières en découlant. M. Fischetti indique que la dette par habitant a été réduite de 35 % selon un tableau établi par le Service des communes projeté à l'écran. Les investissements et les recettes non chiffrées font également l'objet d'une présentation et d'un commentaire de M. Fischetti.

Deux citoyens mettent en relation la dette harmonisée par habitant avec les investissements prévus, demandant quelle est la vision à

**LUCIEN MOGNETTI**

terme de la commune/du Conseil communal. Il est également relevé que Bossonnens fait partie des 4 communes les plus endettées du canton.

Le boursier communal relève que ces chiffres proviennent des comptes, qui sont publics et qu'il ne faut pas seulement regarder les investissements. M<sup>me</sup> la syndique ajoute que certes le taux fiscal est élevé, mais que l'on oublie un peu vite que la contribution immobilière est l'une des moins chères du canton. M. Fischetti demande d'autre part de quel investissement on peut se passer aujourd'hui, sans avoir de réponse.

La parole est donnée à M. Daniel Bornoz, président de la commission financière, pour la lecture du rapport concluant avec le préavis favorable de l'organe communal de révision quant à cette planification.

**Point 3**

Le budget de fonctionnement, présenté à l'écran, est commenté par M. Bruno Fischetti. Il relève la tendance négative de ce budget mais précise que les charges sont en diminution, ainsi que les recettes ; toutefois les charges liées, sur lesquelles il n'y a aucune marge de manœuvre, sont en hausse.

Passé en revue chapitre après chapitre, ce budget ne fait l'objet d'aucun commentaire du législatif. M. Fischetti informe que concernant l'approvisionnement en eau, un nouveau règlement est en cours d'élaboration, prévoyant notamment le financement de l'entretien et rénovation des installations par la constitution d'une réserve. Le budget de fonctionnement boucle avec un excédent de charges de Fr. 203'811 pour un total de charges de Fr. 6'255'125 et de recettes de Fr. 6'051'314.

La parole est donnée à M. Bornoz, président de la commission financière, relevant que le rôle de celle-ci est de valider la pertinence financière de l'élaboration des budgets, les choix et priorités étant dévolus au Conseil communal. Il invite l'exécutif à une grande prudence et l'invite à suivre attentivement l'évolution des recettes fiscales. Au terme de son rapport, il propose à l'assemblée d'approuver ce budget de l'année 2021. L'assemblée vote unanimement en faveur de celui-ci avec 30 voix. Le conseil communal par la voix de M<sup>me</sup> la syndique remercie vivement les citoyennes et citoyens pour la confiance témoignée.

**Point 4**

Deux investissements sont proposés. La participation à l'achat d'un véhicule d'intervention pour le corps intercommunal du feu, avec une subvention de l'ECAB – établissement cantonal de l'assurance des bâtiments, de Fr. 28'000.00 sur un montant total de Fr. 70'000.00, le solde de Fr. 42'000.00 étant réparti entre les communes d'Attalens, Granges et Bossonnens, soit Fr. 10'000.00 pour cette dernière.

L'achat d'un nouveau véhicule pour la voirie, d'un montant de Fr. 150'000.00, afin de remplacer l'actuel Bucher, qui a près de 60 000 km au compteur et nécessite des frais d'entretien toujours plus importants. M. Dominique Cottet, conseiller en charge du dossier précise que le véhicule sera acquis sans la saleuse, n'étant



utilisée que dans les points sensibles et pour les trottoirs et que le fournisseur, l'Atelier mécanique Bourquet, reprend l'ancien véhicule.

Les investissements reportés, également passés en revue à l'écran, s'élèvent à Fr. 1'518'500.00.

M. Borno, président de la commission financière prend la parole pour le rapport relatif au budget des investissements. Les dépenses nouvelles étant jugées nécessaires, l'assemblée est invitée à les approuver.

#### Résultat des votes

- La participation à l'achat d'un véhicule d'intervention pour le corps des sapeurs-pompiers est acceptée par 19 oui, 7 non et 1 abstention.

- L'acquisition d'un nouveau véhicule pour le service communal de voirie et acceptée par 23 oui, 7 non, sans abstention.

Le Conseil communal, par la voix de M<sup>me</sup> la syndique, remercie le législatif communal pour l'approbation de ces deux investissements.

#### Point 5

Les statuts de l'AVGG – Association régionale Veveyse-Glâne-Gruyère pour la réalisation d'une adduction d'eau collective – font l'objet d'une refonte complète et une comparaison avec les anciens est difficile. Ils ont été adaptés afin de répondre aux nouvelles prescriptions du nouveau modèle comptable harmonisé MCH 2 et approuvés par les délégués de l'association.

Quelques questions techniques sont posées lors de l'affichage des principales modifications, et auxquelles il est répondu. Mis à l'approbation de l'assemblée, les statuts de l'AVGG révisés sont acceptés par 22 oui, 3 non et 5 abstentions.

#### Point 6

La modification des statuts de la VOG – Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la Haute-Broye –, également adaptés pour être conformes au MCH2 et proposant une nouvelle clé de répartition liée à la construction de la nouvelle station d'épuration, a été approuvée par les délégués de l'association.

Quelques questions techniques sont posées lors de l'affichage de la modification des statuts et auxquelles il est répondu. Mis à l'approbation de l'assemblée, les statuts de la VOG sont acceptés par 21 oui, 7 non et 2 abstentions.

#### Point 7 (divers)

**Valtraloc**, traversée de localité, le projet se voit associé au plan sectoriel vélo, amélioration de la mobilité douce. Ce dossier a pris du retard dans son avancement en raison du changement de bureau d'ingénieurs. Une présentation est d'ores et déjà prévue en mars 2021 avec le nouveau partenaire, MGI à Châtel-St-Denis.

**Plan d'aménagement local – PAL**, suite à la récente décision du Tribunal fédéral, ce plan doit être examiné à la lumière du nouveau plan directeur cantonal. Le dossier devra être adapté et un retour du Service de l'aménagement est attendu à ce sujet.

**6 membres du conseil** se représentent pour la prochaine législature. M. Jolivet, récemment entré à l'exécutif ne poursuivra pas en raison d'un changement d'orientation professionnelle et d'un futur déménagement dans le canton de Vaud.

**Changements au secrétariat communal** avec le départ à la retraite de Lucien Mognetti. M<sup>me</sup> Sandra Tâche reprend le poste de secrétaire du conseil communal et M. Benoît Genoud, présent dans l'assistance, est engagé à celui de collaborateur administratif. M. Genoud, âgé de 34 ans, est diplômé de la Haute école de gestion et titulaire d'un bachelor en économie, il débutera son activité le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

#### Questions et réponses de M<sup>me</sup> la syndique

**Budget Valtraloc.** M<sup>me</sup> Menoud indique qu'elle ne peut répondre précisément mais que l'on doit plutôt s'attendre à une bonne surprise. Une séance d'information est prévue.

**Plan d'aménagement local.** Peut-on imputer des frais au Canton ou à la Confédération suite au retard et modifications consécutifs au recours dont il a été question ci-dessus ? Actuellement l'Association des communes fribourgeoises étudie la possibilité de le faire auprès du Canton.

**La Poste, fermeture de l'office local.** Il n'y a pas grand-chose de nouveau. Suite à la recommandation de PostCom, le dialogue a repris et un partenariat avec le satellite Denner relancé.

Une information relative à l'**endettement communal** est souhaitée. Un article sera préparé pour une prochaine édition du *Bosson'Info*.

**Fusion de communes.** Après consultation auprès de la population du district et le résultat plutôt négatif de celle-ci, le projet a été momentanément abandonné. Pour l'intervenant, une fusion faciliterait la prise en charge de certaines charges.

**Le projet de construction d'un bâtiment** pour la petite enfance et l'accueil extrascolaire est actuellement au point mort et devra être repris rapidement, l'autorisation spéciale du Service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ) échoit en automne 2022.

À la question de la **diminution de l'intensité de l'éclairage public** durant la nuit, M<sup>me</sup> la syndique répond que des modifications ont été apportées avec l'installation d'ampoules LED et que la diminution de l'intensité lumineuse est coûteuse. Cela n'est pas à l'ordre du jour.

#### Fin de l'assemblée

Comme indiqué précédemment, des changements se profilent au sein de l'administration communale avec le départ à la retraite de M. Lucien Mognetti, secrétaire communal, après 29 ans d'activité, d'abord en tant que conseiller, puis au poste qu'il occupe aujourd'hui. Il quittera la commune à fin février 2021. Un hommage



lui est rendu, avec la remise d'une attention de circonstance.

L'assemblée communale se termine avec les vœux et remerciements de M<sup>me</sup> la syndique aux citoyennes et citoyens pour leur soutien, aux employés communaux, ainsi qu'à ses collègues du Conseil communal.

À son tour, M. Dominique Cottet, vice-syndic, la remercie pour son investissement et la bonne entente régnant au sein de l'exécutif communal.

Joyeux Noël et heureuse nouvelle année à tous !



JOURNAL COMMUNAL AU 13 NOVEMBRE 2020

## CARNET ROSE

|                           |                                 |                         |
|---------------------------|---------------------------------|-------------------------|
| Bussard Nora              | filles de Loren et Jérémie      | née le 3 septembre 2020 |
| Blum Leyla                | filles de Marie et Maël         | née le 8 août 2020      |
| Almeida Sequeira Valentim | filles de Patricia et Francisco | né le 17 août 2020      |

## ILS NOUS ONT QUITTÉS

|                               |                      |                                          |
|-------------------------------|----------------------|------------------------------------------|
| Monsieur François Gaudard     | né le 8 février 1933 | décédé le 21 octobre 2020                |
| Monsieur Pierre-Alain Pythoud | né le 11 mai 1951    | décédé le 23 octobre 2020                |
| Madame Irma Cottet            | née le 8 avril 1929  | décédée le 1 <sup>er</sup> novembre 2020 |

## ANNIVERSAIRES PARTICULIERS

|        |                               |                        |
|--------|-------------------------------|------------------------|
| 80 ans | Madame Christiane Tâche       | née le 2 janvier 1941  |
|        | Madame Solange Bochud         | née le 5 janvier 1941  |
|        | Monsieur Jean-François Lauber | né le 17 février 1941  |
| 90 ans | Madame Marcelle Cottet        | née le 11 janvier 1931 |

## AGENDA DES MANIFESTATIONS

COVID-19 oblige, lors de son assemblée générale qui s'est tenue en date du 11 août 2020, l'Union des sociétés d'Attalens a décidé d'un commun accord entre toutes les sociétés affiliées à l'Union, la commune d'Attalens et les tenanciers de l'Auberge de l'Ange de ne pas organiser de lotos durant la période allant du mois de septembre 2020 à la fin février 2021. La reprise est donc prévue pour le début du mois de mars 2021, pour autant que la pandémie le permette.

Quant aux autres manifestations, hors lotos, celles-ci sont maintenues selon le calendrier qui a été établi lors de cette même assemblée.

|                    |                                    |                               |
|--------------------|------------------------------------|-------------------------------|
| 16-17 janvier 2021 | Théâtre (Les Perd-Vers)            | Attalens, Auberge de l'Ange   |
| 12 février 2021    | Carnaval (SPOLOE)                  | Attalens                      |
| 19-20 février 2021 | Concert annuel (Fanfare régionale) | Bossonnens, salle polyvalente |
| 12 mars 2021       | Repas de soutien (FC Attalens)     | Attalens, Auberge de l'Ange   |
| 20-21 mars 2021    | Concert annuel (Avenir de Granges) | Granges                       |
| 26 mars 2021       | Bal du printemps (SENEC)           | Bossonnens, salle polyvalente |

En raison de l'incertitude liée au COVID-19, ainsi que les recommandations de l'OFSP, ces manifestations pourraient être annulées. Pour tout renseignement : [www.usattalens.ch](http://www.usattalens.ch), ou appelez le 079 816 85 51 ou contactez M. Robert Schick : [robert.schick@bluewin.ch](mailto:robert.schick@bluewin.ch).

**Vous organisez un événement à Bossonnens, cette rubrique vous est réservée ! Les spectacles, concerts, marchés, expositions et autres manifestations nous intéressent. Contactez-nous : [secretariat@bossonnens.ch](mailto:secretariat@bossonnens.ch) ou 021/947 44 88.**

## Au sommaire

|                                             |                     |         |
|---------------------------------------------|---------------------|---------|
| Édito                                       | Olivier Perrochet   | Page 1  |
| 90 ans de Suzanne Fama                      | Lucien Mognetti     | Page 2  |
| À la découverte de métiers méconnus         | Nina Sager          | Page 3  |
| COMUNDO, des nouvelles de la Zambie         | Amandine Pinard     | Page 4  |
| L'office des Postes                         | Lucien Mognetti     | Page 4  |
| Délit de Beauté                             | Christophe Monnard  | Page 5  |
| FC Bossonnens, rétrospective 2020           | Christophe Berthoud | Page 6  |
| La fibre optique                            | Sébastien Piller    | Page 7  |
| Le strip d'HA                               | Henri André         | Page 7  |
| Biopolitique                                | Henri André         | Page 8  |
| Premiers répondants                         | Lucien Mognetti     | Page 9  |
| Bossonn'Art                                 | Christophe Monnard  | Page 10 |
| 90 ans de Denise Seydoux                    | Lucien Mognetti     | Page 11 |
| Informations aux citoyennes et citoyens     | Lucien Mognetti     | Page 12 |
| Samuel Jolivet, nouveau conseiller communal | Lucien Mognetti     | Page 12 |
| Vote par correspondance                     | Lucien Mognetti     | Page 12 |
| La déchetterie                              | Olivier Perrochet   | Page 13 |
| Assemblée communale du 9 décembre           | Lucien Mognetti     | Page 14 |
| Journal communal                            |                     | Page 16 |

